



Réunion du Comité National de la Bienveillance et des Droits (CNBD) Mardi 25 juin 2013, à 12h00 Au ministère des Affaires sociales et de la Santé Salon Bleu – 20, avenue de Ségur – Paris 7^{ème}

Michèle DELAUNAY et Marie-Arlette CARLOTTI recevront à cette occasion des propositions visant à améliorer les **modes de signalement des situations de maltraitance des personnes âgées et personnes handicapées. Leur seront aussi présentés**

un

projet de charte sur les bonnes pratiques relatives à l'emploi des dispositifs de géolocalisation

en gérontologie, ainsi que les axes de travail du groupe « Droit et éthique de la protection des personnes ».

Pour mémoire, **le CNBD a été installé le 12 février dernier** par Michèle DELAUNAY et Marie-Arlette CARLOTTI, et est une **instance d'échanges** entre les représentants des personnes âgées et handicapées, les professionnels du secteur, l'administration et les deux ministres. Doté de six groupes de travail, il a pour vocation d'être **force de propositions pour le gouvernement**, au regard notamment des récents accidents de personnes âgées désorientées ayant quitté leurs lieux d'habitation, et de la révélation de cas dramatiques –et fort heureusement rares– de maltraitance de personnes âgées ou handicapées en établissement.